« ZAD partout[1] ? »

Jeu de rôle autour du conflit lié au projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes (Pays de la Loire, France)

OIRY Annaig, Université Paris-Est Créteil-ESPE, UMR 8591 Laboratoire de Géographie Physique, annaig.oiry@gmail.com

Pour citer cette feuille : Oiry A., 2018, « *'ZAD partout ?'* Jeu de rôle autour du conflit lié au projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes (Pays de la Loire, France) », *Feuilles de géographie*, 2018-3, 16 p.

Type de Feuille	Feuille de cours (éventuellement Feuille d'évaluation et Feuille méthodologique sur la pratique du jeu de rôles)
Niveau	L2 (adaptable pour des L3)
Durée	2 heures (3h dans l'idéal, sinon décaler la phase de bilan au TD suivant)
Objectifs	L'enjeu est de mettre en débat, sous forme de jeu de rôle, un conflit d'aménagement devenu emblématique sur le territoire français : l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes (Loire Atlantique, Pays de la Loire) Le 1er juin 2017, trois médiateurs ont été nommés par le Premier ministre pour tenter de renouer le dialogue entre les protagonistes s'affrontant depuis des décennies sur le projet d'aéroport. Il s'agira, par la pratique du jeu de rôle, de mettre en scène cette médiation. Chaque groupe d'étudiants (entre deux et quatre par groupe, selon l'effectif global du TD) représente un type d'acteurs impliqué dans les négociations. Il doit respecter sa fiche de rôle et doit avoir effectué un travail préalable destiné à cerner les intérêts, les pratiques et les stratégies de l'acteur qu'il doit représenter.
Mots-clés	Jeu de rôle, jeux d'acteurs, conflit d'aménagement, biogéographie, géographie politique, aéroport de Notre-Dame-des-Landes
Remarques	Cette séance de TD a été testée en 2017 dans le cadre d'un TD de L2 de Biogéographie à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il intervenait à la fin d'un semestre centré sur des enjeux biogéographiques (description et structuration des grands biomes de la planète ; organisation forestière à l'échelle locale ; périmètres de protection de la nature, etc.). Il permettait d'insister sur les enjeux politiques de la biodiversité et sur les enjeux conflictuels de la protection de la biodiversité. Les étudiants avaient pour consigne d'être particulièrement attentifs à la composition du milieu « naturel », à sa vulnérabilité, aux mesures de compensations proposées par l'entreprise Vinci, à l'utilisation de la biodiversité comme répertoire contestataire, etc. Cependant, ce TD peut tout à fait s'insérer dans un TD de géographie politique, par exemple de niveau L3 : l'angle d'approche serait alors moins celui de la biodiversité que celui de la lutte pour l'appropriation de l'espace ou celui des pratiques « alternatives » d'occupation de l'espace rural.

[1] *« ZAD partout »* (pour « Zone à Défendre partout ») est un slogan récurrent du milieu zadiste, mouvement écologiste anticapitaliste, qui lutte contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes mais aussi plus largement contre de grands projets d'aménagement jugés inutiles.

CC BY NC SA

Il convient également de préciser que l'objectif n'est pas d'arriver à une solution miracle ou à un consensus général entre les acteurs, mais de faire en sorte que les étudiants se rendent compte des logiques contradictoires portées par les grands projets d'aménagement. Selon le niveau du groupe de TD, on pourra par exemple arriver, lors du bilan du jeu de rôle, à une critique de la notion de « monde commun » (Brédif et Christin, 2009).

Ce TD peut se prêter (ou non) à une évaluation. Il s'agirait alors d'évaluer la capacité des étudiants à décrire précisément les caractéristiques physiques d'un milieu (dans le cadre d'un TD de Biogéographie) mais aussi leur capacité de présenter et positionnement une réflexion dans un débat). Une proposition d'évaluation sera évoquée à la fin de cette fiche de cours.

NB. Cette séance de TD s'inspire en partie d'un jeu de rôle réalisé dans le cadre du TD « Sociétés et espaces tropicaux » (Université Paris 1, 2016-2017), coordonné par Alice Franck et Marie Morelle, à propos d'un projet de réhabilitation du bidonville Texaco, dans la ville imaginaire d'Utopia.

Contextualisation et actualisation

Le gouvernement d'Édouard Philippe a annoncé le 17 janvier 2018 l'abandon du projet d'aéroport. Plusieurs pistes peuvent être développées pour adapter le jeu de rôle. Il est possible de garder les mêmes fiches d'acteurs et de faire le jeu de rôle à partir de la même situation de départ, afin de voir si l'issue serait similaire ou différente. On peut aussi songer à transformer la situation de départ, à partir des mêmes fiches d'acteurs. L'enjeu du jeu de rôle ne serait alors plus d'essayer de résoudre le conflit mais de tenter de s'accorder sur l'avenir de la Zone à défendre : doit-on la sauvegarder en l'état et maintenir l'occupation des terres agricoles ? Réaliser un Groupement foncier agricole (GFA) sur le modèle du Larzac ? En faire une zone dédiée à l'« agriculture écologiquement intensive » (Griffon, 2011), à l'instar de la Chambre de commerce et d'industrie qui souhaite en faire une « Silicon Valley de l'agriculture » ? *Quid* du retour des anciens propriétaires agricoles expropriés ?

On pourrait aussi songer, selon la nature du TD ou la localisation de l'université, à reprendre la même méthode du jeu de rôle, mais pour d'autres conflits d'aménagement qui seraient plus parlants pour les étudiants. On pensera par exemple au conflit autour du projet EuropaCity sur le territoire agricole du Triangle de Gonesse dans le Val d'Oise, au projet d'enfouissement des déchets nucléaires à Bure dans la Meuse, au barrage de Sivens dans le Tarn, voire à des exemples étrangers comme les violents conflits qui éclatent en Amérique latine à propos de la multiplication des projets miniers (Svampa, 2011).

Retour d'expérience sur le jeu de rôle mené à Paris 1

Globalement, l'exercice a été apprécié par les étudiants et les différentes dimensions du conflit ont été abordées pendant le débat. Les étudiants s'étaient bien saisis des problématiques de biodiversité et étaient capables de discuter assez finement du milieu « naturel », des compensations environnementales, etc. Le débat n'a cependant pas échappé à des prises de position parfois caricaturales, notamment pour le groupe des agriculteurs, puisque les étudiants les ont souvent représentés comme des acteurs incapables de discuter avec les zadistes et campés sur des positions figées et souvent passéistes. En deux heures, le débat n'a pas abouti à un consensus entre les acteurs, ce qui n'était pas le but, mais les étudiants ont pris conscience des rapports de force à l'échelle locale.

CC BY NC SA

Mener un jeu de rôle en TD avec les étudiants, présente toutefois quelques écueils pédagogiques. Sur un temps court et sans préparation préalable à la pratique de l'argumentation orale, il a été difficile de contrecarrer la verve de certains étudiants et la timidité de certains autres : de très bons orateurs ont pu donner l'impression de sortir victorieux du débat même si leurs arguments n'étaient pas forcément les plus travaillés au regard de la bibliographie fournie. Une formation à l'argumentation orale (prendre la parole en public, savoir argumenter et savoir réagir aux arguments des autres groupes, développer quelques exercices de théâtre autour de l'improvisation, mettre en adéquation le travail bibliographique et la pratique du débat oral, etc.) aurait été appréciable mais cela n'a pas été possible sur un semestre qui devait se concentrer sur des apprentissages biogéographiques. En outre, le choix des groupes peut faire l'objet de débats : plusieurs groupes d'étudiants auraient voulu choisir le groupe des zadistes, l'entreprise Vinci ou l'association des Naturalistes en Luttes. Les groupes « agriculteurs » et « élus régionaux » ont été moins attractifs. Le fait que certains étudiants aient « cédé » face à leurs camarades peut en partie expliquer leur moindre motivation pour défendre une ligne d'argumentaire et donc une moindre pugnacité dans les débats. Un tirage au sort des groupes aurait peut-être été préférable créant ainsi moins de frustration.

CC BY NC SA

Déroulement du jeu de rôle

- Les fiches de rôle et les documents de cadrage sont distribués quinze jours avant aux étudiants pour que chaque groupe puisse travailler son argumentaire et ses registres d'action.
- Le groupe-médiateur commence par évoquer les grands enjeux du projet d'aménagement. Il en fait un rapide historique et présente les grands enjeux du débat (5 min).
- Chaque groupe présente rapidement l'acteur qu'il représente et sa position sur le projet d'aéroport (20 min).
- S'en suit une première phase de discussion entre protagonistes où chaque groupe peut réagir aux arguments d'un autre (20 min).
- Après ce premier tour de discussion, une interruption de séance est proposée par le médiateur : 10 minutes de discussion informelles et de négociations entre les groupes ont lieu dans le couloir.
- Un nouveau temps de débat s'engage dans la salle (20 min environ).
- Au terme du débat, le groupe-médiateur doit dresser un bilan des discussions (10 min)
- Le dernier temps est consacré à un bilan du débat avec l'enseignant. Les étudiants sont amenés à prendre du recul sur les stratégies qui ont (ou non) fonctionné, sur les avancées qui ont été permises par le débat, sur les points de blocage qui subsistent, etc. Ce temps de débat pourra déborder sur une séance ultérieure (prévoir au minimum 30 min).
  Cette distribution du temps a été faite sur une base de deux heures, mais il serait plus confortable de mener la séance sur trois heures.

- **Documents à disposition**
  Pendant le débat, la carte topographique des environs de Notre-Dame-des-Landes pourra être accrochée au tableau pour que les étudiants s'y réfèrent pendant le débat. Lors de la présentation des différents protagonistes, les étudiants pourront projeter certains documents au tableau et les commenter (inventaires de la biodiversité, cartes d'occupation de la ZAD, photographies du milieu « naturel », photographies aériennes, documents du maître d'ouvrage). Certains documents possiblement exploitables figurent en annexes de la Feuille.

CC BY NC SA

La situation de départ et les grands enjeux du débat

(documents de cadrage distribués aux étudiants quinze jours avant le débat afin qu'ils aient le temps de se familiariser avec l'acteur qu'ils représentent, de préparer leur discours de présentation et leurs stratégies)

➢ L'invitation au débat

Sur demande de l'État est organisée à la préfecture de Nantes une réunion de conciliation afin de définir les modalités de sortie du conflit lié au projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes.

Seront présents à cette réunion :

- Des représentants de la Région
- L'entreprise Vinci
- Des agriculteurs
- Des membres de la Zone à Défendre
- Des représentants de l'association « Naturalistes en Lutte »

La réunion sera encadrée par trois médiateurs pour organiser les débats et veiller au respect du temps de parole.

Nous comptons sur votre participation.

➢ Le projet

Le projet de construction d'un aéroport à Notre-Dame-des-Landes date des années 1960. L'opposition paysanne se structure dès les années 1970 avec la création de l'ADECA (Association de défense des exploitants concernés par le projet d'aéroport). Le projet est mis en veille jusqu'au début des années 2000 : sa relance provoque une réactivation de l'ADECA et la création de l'ACIPA (Association citoyenne des populations concernées par le projet d'aéroport). Le projet est censé répondre à la saturation prévisible de l'aéroport de Nantes-Atlantique. Un débat public est organisé en 2002-2003. L'enquête publique se déroule entre 2006 et 2007 et la déclaration d'utilité publique est publiée en février 2008. Le début de l'occupation de la Zone d'Aménagement Différé (ZAD), renommée Zone à Défendre par les opposants, a lieu la même année. Le mouvement d'occupation des terres s'accentue en 2009 lors du camp Action Climat. Le groupe AGO (Vinci-ETPO-CCI) est choisi comme concessionnaire en 2010. Les mois d'octobre et novembre 2012 marquent un point d'orgue de la contestation. L'« opération César » (nom officiel de l'intervention) décidée par le gouvernement menace la ZAD d'expulsion : plusieurs grandes manifestations ont lieu dans le bocage, de violents affrontements éclatent entre zadistes et forces de l'ordre. En réaction, de nombreux comités locaux de soutien sont créés partout en France.

Le projet d'enlise peu à peu et l'occupation devient pérenne. En avril 2013, le mouvement « Sème ta ZAD » tente de mettre sur pied des projets agricoles pérennes, tandis que se multiplient les recours juridiques contre les arrêtés de travaux d'expulsion. Un référendum est organisé en Loire-Atlantique en juin 2016 : le « oui » à l'aéroport l'emporte à plus de 55 % des voix. Le 14 novembre 2016, la justice administrative valide les arrêtés autorisant les travaux : les opposants déposent un recours, non suspensif, devant le Conseil d'État.

Nouvellement nommé, le Premier ministre d'Emmanuel Macron, Édouard Philippe, décide de rejouer la carte du dialogue : il fait appel à trois médiateurs qui doivent rendre leurs

CC BY NC SA

conclusions en décembre 2017. La déclaration d'utilité publique arrive à son terme le 9 février 2018.

Le coût du projet est estimé en 2010 à plus de 550 millions d'euros dont 43 % sont subventionnés par l'État et les collectivités locales.

- **Le site**

Le site du projet est situé au nord-ouest de l'aire urbaine nantaise, sur les communes de Notre-Dame-des-Landes, Vigneux-de-Bretagne, Fay-de-Bretagne, Grandchamps-des-Fontaines et Treillières. Le périmètre de l'aéroport serait localisé sur des terres agricoles et sur un milieu de bocage humide, considéré comme un réservoir de biodiversité important par les opposants. Une cinquantaine d'exploitations agricoles seraient affectées par le projet. Deux zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), les bois et landes de Rohanne et des Fosses Noires ainsi que les bois, landes et bocage au Sud-Ouest de Notre-Dame-des-Landes, sont en passe d'être détruites par la construction de l'aéroport.

- **Les acteurs / les rôles**
  - Le groupe-médiateur, nommé par le gouvernement français
  - Le promoteur du projet : le groupe AGO et l'entreprise Vinci
  - Les représentants de l'État et de la Région Pays de la Loire
  - L'association des Naturalistes en Lutte
  - Les membres de la Zone à Défendre qui occupent le site
  - Les agriculteurs, dont la plupart ont été expropriés contre compensations par l'État

- **Le contenu des négociations**

La négociation concerne l'ensemble du projet, dans ses différentes dimensions :

- Les zadistes et les agriculteurs qui refusent de partir du périmètre du futur aéroport doivent-ils être expulsés ?
- Quelles seront les compensations mises en place par Vinci ? Seront-elles suffisantes ?
- Comment la biodiversité du site sera-t-elle impactée ? Comment la perte de biodiversité sera-t-elle compensée et selon quelles modalités ? Ces compensations seront-elles jugées satisfaisantes par les associations naturalistes ?
- L'abandon du projet est-il possible ? Selon quelles modalités ?

CC BY NC SA

Les fiches de rôles

Le médiateur

Trois médiateurs ont été nommés le 1er juin 2017 par le Premier ministre. Ils ont pour objectif *« d'envisager les solutions permettant de répondre aux impératifs d'aménagement dans un dialogue apaisé avec les acteurs et dans le respect de l'ordre public »*, selon les termes du communiqué d'Edouard Philippe.

Rôle à tenir pendant le débat

- l'équipe des médiateurs ne doit pas défendre une position plutôt qu'une autre à propos du projet d'aéroport. Son objectif est de relancer la discussion entre des protagonistes qui s'opposent frontalement.
- elle est chargée d'introduire le débat et de présenter les grandes lignes du projet. Elle doit ensuite veiller à la bonne marche du débat : distribution et équilibre des temps de parole des différentes équipes, respect des différents temps du débat, demande d'interruption de séance, etc.

Travail préparatoire à effectuer

- préparer, pour l'introduction du débat, une présentation et un historique du projet d'aéroport.
- se renseigner sur les arguments développés par les protagonistes.

Lectures conseillées

- Beuret Jean-Eudes, 2006. *La Conduite de la concertation. Pour la gestion de l'environnement et le partage des ressources.* Paris, L'Harmattan, 342 p.
- Beuret Jean-Eudes et Cadoret Anne, 2010. *Gérer ensemble les territoires. Vers une démocratie participative.* Éditions Charles Léopold Meyer, Fondation de France, 228 p.

Le promoteur : l'entreprise Vinci

L'entreprise Vinci est évidemment en faveur du projet ; elle doit le défendre devant les autres protagonistes et en expliquer le bien-fondé.

Travail préparatoire à effectuer

- se renseigner sur les stratégies du groupe Vinci pour parvenir à faire accepter son projet, et notamment sur les compensations territoriales qu'il propose aux acteurs du territoire.
- étudier en détail le discours que tient le groupe sur la protection et la sauvegarde de la biodiversité sur le site.
- étudier les liens entre l'entreprise Vinci et les représentants de l'État et de la Région.

Lectures conseillées

- Desjardins Xavier et Géneau de Lamarlière Isabelle, 2016. *L'aménagement du territoire en France.* Documentation française.
- Subra Philippe, 2014. *Géopolitique de l'aménagement du territoire.* Armand Colin, 352 p.

CC BY NC SA

L'association des Naturalistes en lutte

L'association est opposée au projet d'aéroport ; son argumentaire est essentiellement de nature environnementale.

Travail préparatoire à effectuer
- comprendre et savoir expliquer leur argumentaire en faveur du maintien de la biodiversité et de la sauvegarde du milieu « naturel ».
- consulter et maîtriser les inventaires faunistiques et floristiques effectués par les Naturalistes en lutte, qui ont un discours très technique sur le projet.

Lectures conseillées
- Blanchon David, Gardin Jean, Moreau Sophie (dir.), 2012. *Justice et injustices environnementales*. Presses Universitaires de Paris Nanterre, 233 p.
- Ollitrault Sylvie, 2008. *Militer pour la planète. Sociologie des écologistes*. Presses Universitaires de Rennes, 226 p.

Les membres de la ZAD « Zone à Défendre »

Les zadistes occupent le site du futur aéroport depuis 2008. Ils sont contre le projet et développent une stratégie d'occupation des terres.

Travail préparatoire à effectuer
- comprendre les logiques qui les ont poussés à s'installer sur le site.
- se renseigner sur leurs moyens d'action et leur aménagement de la ZAD (projets agricoles, valorisation de la biodiversité).
- se familiariser avec les argumentaires du milieu zadiste.

Lectures conseillées
- Subra Pierre, 2017. « De Notre-Dame-des-Landes à Bure, la folle décennie des 'zones à défendre' (2008-2017) », *Hérodote*, 2017/2, n°165, pp. 11-30.
- *Défendre la ZAD* et *Construire la ZAD* : recueils de textes du mouvement d'occupation, 2013-2015. Paroles publiques depuis le début du mouvement d'occupation de la ZAD

Les représentants de l'État et de la Région

Ce groupe d'acteurs est plutôt favorable au projet d'aéroport. Ils développent notamment un discours sur l'emploi local et le rayonnement de la métropole nantaise.

Travail préparatoire à effectuer
- se renseigner sur leurs stratégies pour parvenir à faire accepter le projet, notamment sur les indemnisations proposées en direction des agriculteurs.
- étudier leurs liens avec l'entreprise Vinci.
- se renseigner sur l'« opération César » de 2012.
- étudier les résultats du référendum de juin 2016.

cc BY NC SA

Lectures conseillées
- Desjardins Xavier et Géneau de Lamarlière Isabelle, 2016. *L'aménagement du territoire en France*. Documentation française.
- Subra Philippe, 2014. *Géopolitique de l'aménagement du territoire*. Armand Colin, 352 p.

Les agriculteurs

Ce groupe d'acteurs est divisé par le projet d'aéroport. Les agriculteurs sont pour la plupart opposés au projet et certains militent activement au sein de l'ACIPA. Certains ont toutefois abandonné la lutte et ont accepté les compensations proposées par Vinci : ils sont partis de la zone retenue pour le périmètre du futur aéroport. Il s'agira, au sein du groupe d'étudiants, de mettre en exergue ces positions hétérogènes.

Travail préparatoire à effectuer
- se renseigner sur l'historique et la structuration de l'ACIPA.
- être attentif à la diversité des argumentaires déployés par les agriculteurs.
- se renseigner sur leurs moyens d'action et sur leurs liens avec le milieu zadiste.

Lectures conseillées
- Mathieu Nicole, 2017. *Les relations villes / campagnes. Histoire d'une question politique et scientifique*. L'Harmattan, collection logiques sociales.
- Terral Pierre-Marie, 2011. Larzac. *De la lutte paysanne à l'alter mondialisme*. Privat, 432 p.

Evaluer le jeu de rôle ? Quelques propositions

L'évaluation de ce jeu de rôle peut être pensée en deux temps :

- Évaluation du débat en lui-même. Deux notes sur 10 peuvent être attribuées (plutôt en groupe). La première concerne la notation de la présentation et de l'argumentaire initial, selon quelques critères de notation : documents travaillés et projetés au tableau, précision et justesse de l'argumentaire en lien avec le travail préparatoire effectué, qualité de la prestation orale. Une trace écrite pourrait éventuellement être demandée pour cette partie. La seconde note sur 10 évalue la capacité des étudiants à entrer dans la discussion et la négociation, à respecter l'esprit et les répertoires d'action et d'argumentaire de l'acteur qu'il représente et à rebondir sur les arguments des autres groupes.
- Évaluation possible d'une fiche de lecture écrite individuelle sur un des ouvrages conseillés pour préparer le détail de la stratégie de l'acteur (cf *Feuille de Géographie* n°19 par M. Houssay-Holzschuch, 1996, « Méthodologie : la fiche de lecture »). Certains de ses ouvrages sont porteurs de positions politiques ou scientifiques fortes : ne pas hésiter à les discuter, les mettre en regard d'autres positionnements, les critiquer.

CC BY NC SA

Références bibliographiques

Barbe Frédéric, 2016. « La 'zone à défendre' de Notre-Dame-des-Landes ou l'habiter comme politique », *Norois*, 2016/1 (n° 238-239), p. 109-130. URL : https://www.cairn.info/revue-norois-2016-1-page-109.htm

Camille, 2015. *Le petit livre noir des grands projets inutiles*. Le Passager clandestin, 124 p.

Des plumes dans le goudron (collectif), 2018. *Résister aux grands projets inutiles et imposés. De Notre-Dame-des-Landes à Bure*. Paris, Éditions Textuel, 155 p.

Ginet Pierre (dir.), 2017. *L'opposition citoyenne au projet Cigéo. Cadrage géographique et enjeux géopolitiques locaux et globaux*. L'Harmattan, 184 p.

Griffon Michel, 2011. *Pour des agricultures écologiquement intensives*. Éditions de l'Aube, 144 p.

Pailloux Anne-Laure, 2015. « Zone d'aménagement différé contre 'zone à défendre'. Analyse d'une lutte pour l'autonomie dans / de l'espace rural ». *Justice spatiale | spatial justice*, n° 7 janvier 2015, http://www.jssj.org

Rialland-Juin Cécile, 2016. « Le conflit de Notre-Dame-des-Landes : les terres agricoles, entre réalités agraires et utopies foncières ». *Norois*, 238-239 | 2016, URL : http://journals.openedition.org/norois/5907 ; DOI : 10.4000/norois.5907

Rivière Jean, 2016. « Clore un conflit d'aménagement par le vote ? Note sur la géographie électorale de la consultation sur l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes », *Norois*, 238-239 | 2016, URL : http://journals.openedition.org/norois/5921 ; DOI : 10.4000/norois.5921

Subra Philippe, 2017. « De Notre-Dame-des-Landes à Bure, la folle décennie des 'zones à défendre' (2008-2017) », *Hérodote*, 2017/2, n°165, pp. 11-30, DOI : 10.3917/her.165.0011. URL : https://www.cairn.info/revue-herodote-2017-2-page-11.htm

Svampa Maristella, 2011. « Néo-'développementisme' extractiviste, gouvernements et mouvements sociaux en Amérique latine », *Problèmes d'Amérique latine*, 2011/3, n°81, pp. 101-127, URL : https://www.cairn.info/revue-problemes-d-amerique-latine-2011-3-page-101.htm

Z (Revue itinérante d'enquête et de critique sociale), 2010. *Nantes*, n°4.

CC BY NC SA

Annexes

(documents exploitables par les étudiants)

- **Photomontage de l'aérogare réalisé par Vinci**
  Source : AGO-Vinci

« Le projet d'aérogare se caractérise par une grande compacité, évitant tout caractère monumental, au profit d'une architecture de simple halle, largement baignée de lumière naturelle, modulaire et évolutive. Les concepteurs visent une intégration optimale dans le paysage par sa faible hauteur, son horizontalité et sa couverture formée d'une nappe végétalisée »

- **Caractéristiques environnementales de la zone**
  Source : association des Naturalistes en lutte

L'état des lieux réalisé dans le cadre des études réglementaires est partiel et n'a pas permis de révéler la véritable richesse du site : cinq espèces protégées oubliées, de nombreuses stations d'espèces protégées non prises en compte, 40 mares non expertisées, des habitats patrimoniaux d'intérêt européen sous-estimés, une absence d'analyse des rôles de réservoir de biodiversité et de corridor biologique. Ces manquements ont gravement faussé l'analyse des impacts, entraînant une dépréciation des enjeux réels et des prises de décisions incohérentes avec la réglementation environnementale.

Un site de nature ordinaire ?
C'est cet à priori de départ qui a conduit à fausser l'ensemble des inventaires et des analyses menées par les bureaux d'études. Pourtant après trois ans d'inventaires et d'analyses des dossiers réglementaires, le constat est sans appel, le site de la ZAD est un réservoir de biodiversité d'une grande importance, il représente l'un des dernier bocages humides de l'ouest de la France.
11 Habitats d'intérêt communautaire sont présents sur le site de Notre-Dame-des-Landes pour comparaison, 6 Habitats d'intérêt communautaire sont présents à Grand-Lieu, 12 en Grande Brière et marais de Donges, 4 sur le site forêt, étang de Vioreau et de la Provostière et 16 dans les marais de l'Erdre, (sources : INPN MNHN).
Un réseau de haies et de mares exceptionnel, avec une densité de 119 mètres de haies par hectare et 13,7 mares par km², ce qui fait de ce bocage humide le plus dense de toute la région.
Un point très important : l'état de conservation des habitats sur la ZAD est globalement bon et surtout il ne souffre pas de la présence d'espèces invasives (les jussies et l'écrevisse américaine) contrairement à la plupart des autres grandes zones humides du département que sont les sites Natura 2000 de Brière, de l'Erdre du Lac de Grand-Lieu et des marais de la Basse-Loire.
10 espèces animales sont inscrites à l'annexe 2 de la directive habitat et nécessitent la désignation de zones spéciales de conservation pour leur préservation. Pour comparaison, 10 espèces « annexe 2 »

cc BY NC SA

sont présentes à Grand-Lieu. C'est donc une erreur de croire que la destruction de ces populations n'aura pas d'impact.

Des espèces banales ? Assurément non !
Nous sommes en présence de plusieurs populations d'importance régionale, notamment pour la grenouille agile, le campagnol amphibie, le lézard vivipare, le triton marbré, mais aussi pour le triton de Blasius, qui n'a d'ailleurs pas été pris en compte dans les dossiers réglementaires. Pour la grenouille agile, le site est même considéré d'importance nationale !
Par ailleurs, nous avons notamment découvert plusieurs dizaines d'espèces nouvelles pour le département de Loire-Atlantique et pour la région Pays de la Loire ; et même 5 qui n'avaient jamais été répertoriées en France.

Une zone majeure pour la vie aquatique
Alors que les bureaux d'études réalisaient leurs inventaires piscicoles en période d'assec et en conséquence concluaient à un faible intérêt de la zone (zéro espèce inventoriée), les Naturalistes en lutte ont inventorié sept espèces. En parallèle, après étude des cours d'eau du bassin versant amont du Gesvres, la Fédération départementale de pêche montrait que le ruisseau du Moulin de la Rivière qui prends sa source sur la ZAD, représentait le meilleur potentiel reproductif pour la truite fario (espèce protégée au niveau européen) et le qualifiait de ruisseau pépinière.

Le mensonge du déplacement
Une autre idée fausse souvent reprise porte sur le déplacement des espèces. Nous tenons à rappeler que parmi plus de 2 000 espèces inventoriées, 146 sont protégées et que seuls quelques individus de 3 espèces seraient déplacés. Il ne s'agit que d'une expérimentation pour mieux connaître leur biologie… Cela ne représente ni une mesure de réduction, ni une mesure de compensation mais bien une opération de communication ! Les travaux entraîneraient la destruction de dizaines de milliers d'individus d'espèces protégées et la disparition définitive de leurs habitats.

L'illusion de la compensation
Ces milieux naturels, en particulier l'ensemble des talus, prairies, landes et communautés aquatiques oligotrophes, sont issus de pratiques agricoles extensives séculaires et sont liés à l'histoire et à la géologie du site. Ils ne peuvent pas être compensés. Plus de 2 000 espèces ont été inventoriées, 146 espèces protégées dont 10 inscrites à l'annexe 2 de la directive Habitats, des dizaines d'espèces nouvelles pour le département, pour la région et même cinq espèces nouvelles pour la France.
On nous explique qu'il y aura des compensations, mais comment compenser ce que l'on ne connaît pas ? Objectivement personne n'est capable d'affirmer qu'en détruisant les milieux de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, on ne va pas détruire le dernier site hébergeant ces espèces en France. Les maîtres d'ouvrages et leurs bureaux d'études ont créé une méthode de compensation inédite, afin de contourner les lois de protection de la nature. Leur idée est de donner une valeur chiffrée à une partie de la biodiversité et une valeur chiffrée à des actions de compensation. De cette façon on peut détruire des espèces protégées et pour équilibrer, planter une haie ! Pour mémoire, cette méthode a été invalidée par la commission scientifique mise en place en 2013, mais malgré tout, les juges considèrent que les procédures sont suivies, alors peu importe, l'illusion continue.

Reconquérir la biodiversité !
L'homogénéisation des milieux s'est accélérée au XX^{e} siècle, avec 70 % du linéaire de haies arrachées (Pointereau & Coulon, 2006). À titre d'exemple, entre 1975 et 1987, le linéaire de haies détruit par an est d'environ 45 000 km (Pointereau, 2001). Durant ce même siècle en France, 90 % des mares disparaissent (Monot, 2003), 70 % des zones humides sont asséchées, dont 50 % ces trente dernières années (Boissinot et al., 2006). Dans ce contexte et malgré les engagements internationaux pris, alors même que le gouvernement travaille sur un projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, comment peut-on sacrifier ce bien commun au profit d'une multinationale et de la spéculation immobilière ? Alors que sur place des familles, des agriculteurs et de nombreux « nouveaux habitants » sont prêts à continuer à faire vivre ce territoire en cohérence avec l'ensemble des êtres vivants, une partie de nos élus continuent à soutenir ce projet, symbole d'un développement non durable et de politiques sans cohérences et sans visions pour l'avenir.

CC BY NC SA

- **Présence de la grenouille agile sur le site du futur aéroport**
  Source : association Naturalistes en lutte

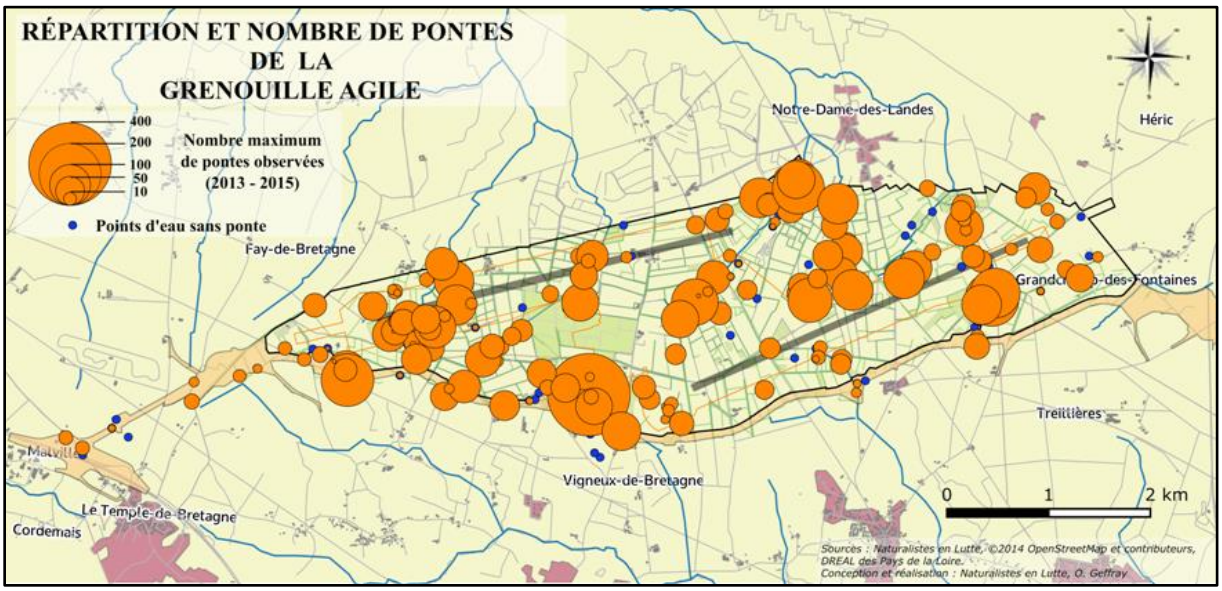

- **Photographie aérienne des environs de Notre-Dame-des-Landes**

Source : Geoportail.fr

CC BY NC SA

Carte de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes

Source : Quentin Faucompré, collectif Formes vives (graphisme critique)

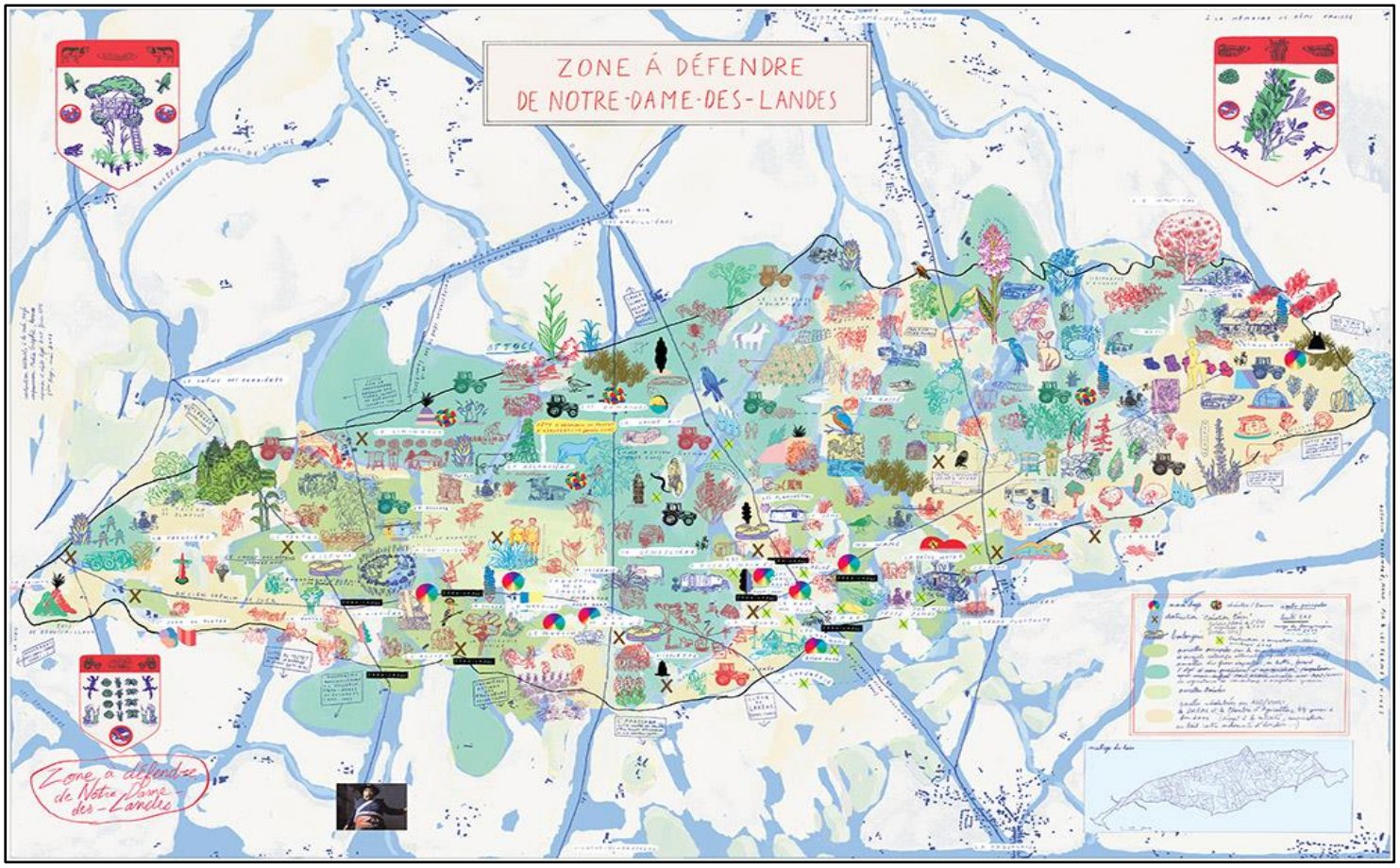

CC BY NC SA

- **Carte des travaux de construction de l'aéroport prévus par AGO-Vinci**
  *Source : Cartographie réalisée par le site d'opposants zad.nadir.*org

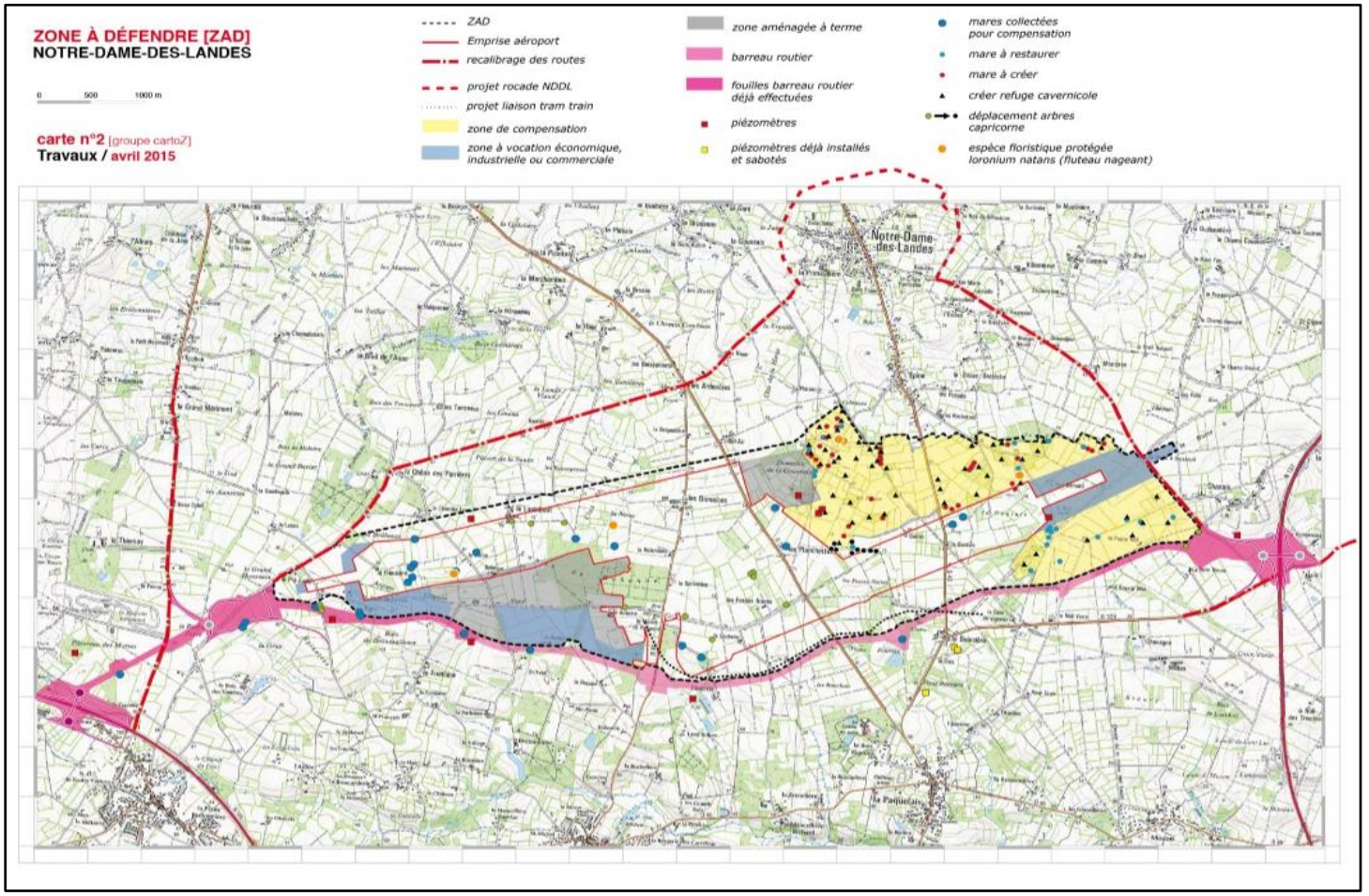

BY NC SA

- **Carte de l'occupation agricole de la ZAD**

Source: Cartographie réalisée par le site d'opposants zad.nadir.

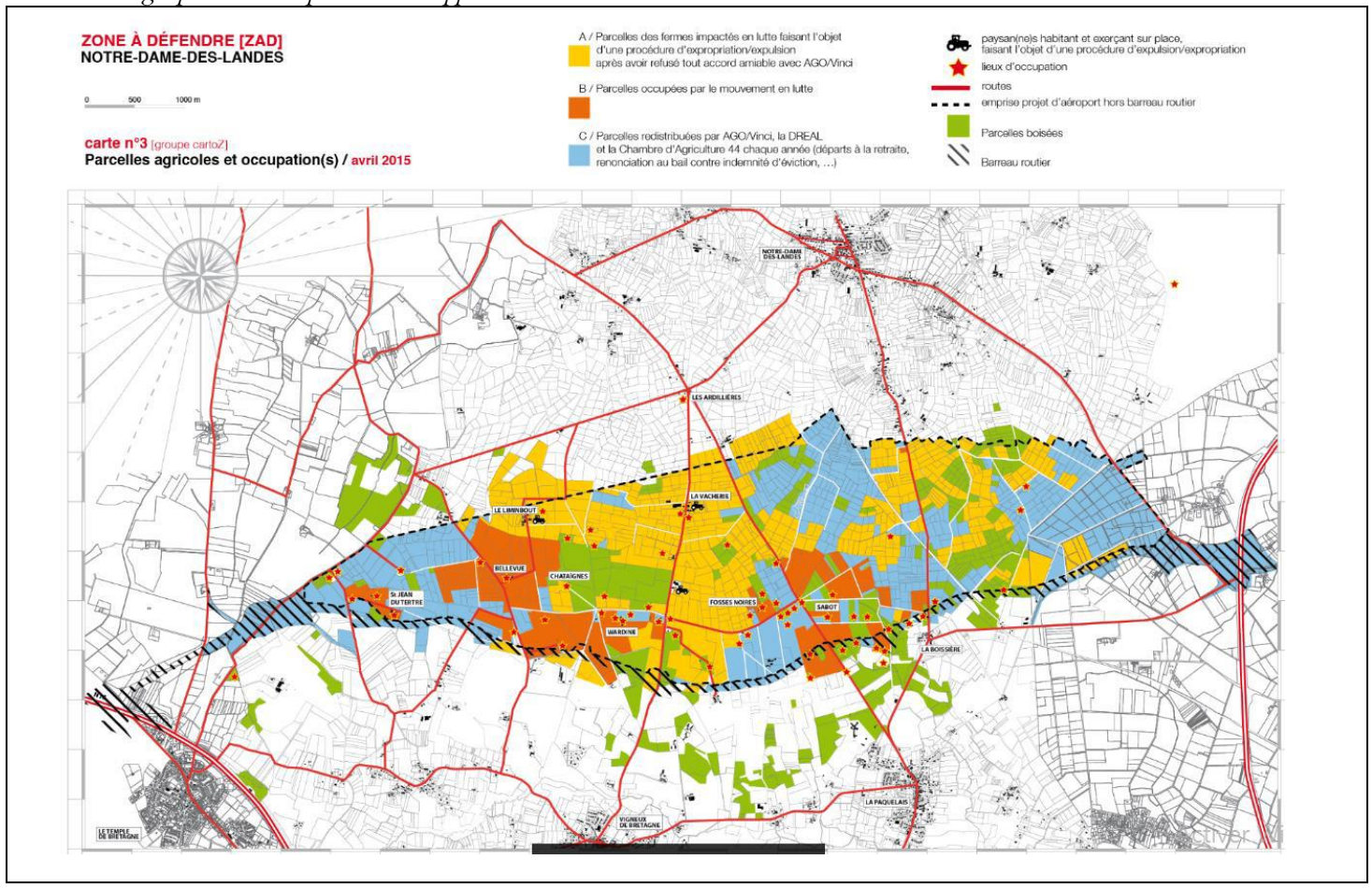

CC BY NC SA